



Information financière 2020-2021

FRAIS AFFÉRENTS

Volumes et sorties éducatives

Location de volumes, cahiers d'exercices, matériel didactique, reprographie, sorties éducatives.	460 \$
Développement informatique	40 \$
Activités spéciales de la vie scolaire	50 \$
Contribution volontaire de l'Association de parents	*25 \$
Contribution volontaire à la Fondation Othrys	*30 \$
Total (en 1 ou 2 versements en août et en septembre)	550\$ *605\$

Transport

Carte Accès de la STS (un ajustement est à prévoir en janvier 2021) Payable en un seul versement à la rentrée en août. <i>(Possibilité de mettre un montant d'argent sur la carte pour une utilisation occasionnelle).</i>	455 \$
--	---------------

Costume d'éducation physique

Prévoir un chèque à part à remettre au magasin scolaire	40 \$
---	--------------

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité de 2020-2021 sont de **2 680 \$** et une réduction de 15 %, soit 2 278 \$ est appliquée pour le 2^e enfant et les suivants d'une même famille (lien de sang ou adoption) fréquentant le Séminaire en même temps.

MODES DE PAIEMENTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ

La cueillette des paiements pour les frais afférents ainsi que les frais de scolarité doit se faire à la journée d'accueil.

Prélèvements bancaires : le formulaire de retrait direct doit être complété et remis à la journée d'accueil en même temps que le paiement des frais afférents ainsi qu'un spécimen de chèque. Cette procédure doit être faite à chaque année.

Le prélèvement automatique est offert en 6 ou en 10 versements égaux prélevés dans votre compte le 10 de chaque mois. C'est la seule date possible et un seul prélèvement sera fait par famille.

10 versements		
	1 enfant	268,00 \$
	2 enfants	495,80 \$
	3 enfants	723,60 \$
6 versements		
	1 enfant	446,67 \$
	2 enfants	826,34 \$
	3 enfants	1206,00 \$

Paiements par chèques : Seule la possibilité de deux chèques postdatés est acceptée et ils doivent être datés uniquement du 10 septembre 2020 et du 10 février 2021. Ces paiements doivent être remis pour un paiement complet à la journée d'accueil, en même temps que les frais afférents.